



RÉGION ACADÉMIQUE GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROCÉDURE D'AFFECTATION EN 3^{ème} PRÉPA-MÉTIERS

Rentrée scolaire : septembre 2025

Votre enfant est scolarisé(e) dans collège public ou privé sous contrat de l'Académie

ADMISSION APRÈS LA QUATRIÈME

Le chef d'établissement dans lequel est scolarisé (e) votre enfant vous remettra un dossier de candidature à compléter et à lui remettre.

Ce dossier sera transmis au Rectorat de Guyane (SAIO / MLDS), pour la commission académique.

**Les résultats seront transmis uniquement par le collège de votre enfant
à partir du 3 juillet 2025**

saio@ac-guyane.fr

**Rectorat
Service Académique d'Information et d'Orientation
Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire
SAIO-MLDS**
Route de Baduel
Troubiran
BP 6011
97306 CAYENNE CEDEX
Tel.: 0694 27 20 62